

Rapport d'activités 2017

Assemblée générale – 21 avril 2018



Département du Cher
Délégué départemental : Jean-Claude Bourdin

✓ Espaces naturels préservés



✓ Actions transversales ou hors site

Les Prairies de Beauvoir, Villecelin

Conservatrice bénévole : Marie-Christine Falgoux



GÉRER

Comme chaque année, les prairies ont été fauchées par M. Aladenise, exploitant local, puis pâturées par son troupeau de bovins.



VALORISER

Animation grand public

Cette année deux animations à destination du grand public ont été proposées, l'une dans le cadre de Fréquence Grenouille et la seconde en été.

La première s'est déroulée sous un beau soleil avec l'observation de nombreux papillons, cependant la seconde a eu lieu sous une pluie battante accompagnée de vent et n'aura mobilisé que deux personnes adhérentes au Conservatoire.

Projet scolaire

Un projet a été mené avec la classe de CP de l'école de Chezal-Benoît dans le cadre de Fréquence Grenouille. Les enfants ont pu ainsi bénéficier de deux sorties sur site, l'une en avril pour observer la flore printanière et la petite faune aquatique de la mare, puis une seconde en mai qui avait pour thème les oiseaux et les insectes.

Puis les 17 enfants ont présenté à leur camarade de CE1/CE2, sous forme de panneaux d'exposition, leurs découvertes réalisées sur le site. À la fin de cette restitution, l'animatrice du Conservatoire a remis à chaque enfant, un diplôme, un poster et différents livrets spécifiques à l'opération Fréquence Grenouille.

Les Prairies de Guzon, Saint-Laurent

Conservateur bénévole : Christophe Bodin



CONNAÎTRE

À l'occasion du renouvellement du plan de gestion, les listes d'espèces ont été actualisées sur le site. Les inventaires de terrain ont notamment concerné la flore vasculaire, les papillons de jour, les orthoptères et les odonates. La liste d'espèces s'élève maintenant à 428 taxons (contre 354 en 2005), dont 254 plantes vasculaires (contre 215 en 2005). Par ailleurs, la cartographie des habitats de l'ensemble du site a été mise à jour.

En 2017, les Prairies de Guzon ont été intégrées au programme LigerO de suivi des zones humides du bassin ligérien.

Ce programme est basé sur l'application de cinq protocoles sur le terrain :

- la pose d'un piézomètre pour mesurer le niveau de la nappe ;

- des relevés pédologiques ;
- des relevés floristiques ;
- l'inventaire du cortège d'amphibiens ;
- l'inventaire du cortège d'odonates.

Les résultats de ces relevés de terrain sont en cours d'analyse.

À l'occasion des relevés LigerO, des larves de Triton crêté ont été découvertes dans la mare.



GÉRER

Des travaux d'entretien par fauche de la prairie humide et par débroussaillage d'une partie de la tourbière jusqu'à la mare ont été réalisés par l'association d'insertion Le Relais.

Le conservateur du site a réalisé un petit débroussaillage manuel autour de la rivière « Le Guzon » pour limiter son embroussaillage.



VALORISER

Le Conservatoire a proposé pour cette année une seule sortie à destination des familles durant les vacances de juillet qui n'a malheureusement mobilisé aucun participant malgré l'importante communication réalisée en partenariat avec l'office de tourisme du pays de Vierzon.

La Tourbière des Landes, Ménétréol-sur-Sauldre

Conservateur bénévole : Hervé Renaudineau



CONNAÎTRE

En 2017, la Tourbière des Landes a été intégrée au programme LigerO de suivi des zones humides du bassin ligérien.

Ce programme est basé sur l'application de cinq protocoles sur le terrain :

- la pose d'un piézomètre pour mesurer le niveau de la nappe ;
- des relevés pédologiques ;
- des relevés floristiques ;
- l'inventaire du cortège d'amphibiens ;
- l'inventaire du cortège d'odonates.

Les résultats de ces relevés de terrain sont en cours d'analyse.

A cette occasion, une actualisation de la connaissance a été effectuée avec la découverte de pontes de Rainette verte, la présence de la Courtillière ou du Méconème méridional mais aussi de nouvelles stations de Scirpe d'Allemagne.

La société mycologique de France a organisé une sortie sur le site à l'occasion de ses journées de rencontres annuelles. Cette sortie a permis de recenser 51 espèces de champignons présentes sur le site. Ces données initient l'inventaire d'un groupe taxonomique très mal connu sur les sites du CEN.



PROTÉGER

Le site ayant été classé en ENS, un comité de suivi a été organisé le 7 septembre. Il regroupe la Commune, le Cen, le Conseil départemental du Cher et un panel d'usagers du site. Au cours de ce comité tenu sur le terrain ont été présentées les actions menées lors des années 2016 et 2017 et les perspectives 2018.



GÉRER

L'association Dionée, association francophone des amateurs de plantes carnivores, effectue chaque année un don de 500 € en faveur de la conservation des plantes carnivores et de leurs habitats. Cette année, c'est la Tourbière des Landes qui en a profité pour les actions de restauration et de préservation de la tourbière mises en place par le Conservatoire ! En échange, une sortie a été organisée afin de faire découvrir le site à une partie de l'association Dionée.

La convention de chasse entre l'association des Amis de la Rozelle et le Conservatoire, concernant la chasse aux sangliers, a été validée et signée fin juillet et a pris effet dès l'ouverture de la saison de chasse.

La tâche de Renouée à l'entrée du site n'a pas été observée cette année mais les salariés de l'antenne Cher/Indre continuent la surveillance. Pour rappel, le massif était déjà absent en 2016.

Des travaux de débroussaillage (inscrits au plan de gestion) ont été réalisés entre septembre et octobre par l'association d'insertion Le Relais. Ces travaux ont pour but de limiter la colonisation du site par les pins et autres ligneux.

L'abattage de pins, prévu par l'entreprise Bois-Buche Environnement est conditionné à des coupes prévues sur d'autres sites Conservatoire. Ces déboisements sont soumis à des procédures réglementaires impliquant une compensation. Cette dernière doit être abrogée par la loi biodiversité. Le Conservatoire est donc en attente de la publication du décret d'application pour pouvoir lancer les travaux.



VALORISER

Comme chaque année, des animations nature ont été programmées sur la Tourbière par le Conservatoire, Sologne Nature Environnement et Nature 18.

↳ Six animations à destination du grand public ont été réalisées par le Cen (dont trois animées par le conservateur bénévole du site) et quatre animations annulées faute de participants. Certaines animations ont eu lieu dans le cadre de Fréquence Grenouille, des Chantiers d'automne, de la Fête de la Nature ou du weekend des ENS. L'une des animations, réalisée dans le cadre de Photo'cen, était réservée aux adhérents du Conservatoire ; une autre était organisée sur demande de l'association Dionée. Ces animations ont réuni 37 participants au total.

↳ Deux sorties ont été réalisées sur les quatre programmées par Sologne Nature Environnement ; deux animations annulées faute de participants. Ces animations avaient lieu dans le cadre des Estivales de l'eau et ont regroupé 3 participants au total.

↳ Une sortie a été réalisée par Nature 18, réunissant 4 participants.

Concernant ces animations, cinq articles sont parus dans le Berry Républicain et le Petit Solognot (trois articles avec photo et deux annonces). Une interview a également été réalisée pour France Bleu Berry.

La Mare des Bruères, Jussy-le-Chaudrier

Conservatrice bénévole : Jeanine Dubois



VALORISER

Nouveauté pour 2017, en plus de la sortie annuelle proposée par le Conservatoire dans le cadre de Fréquence Grenouille, une animation a été proposée en juin dans le cadre de la Fête des mares à laquelle ont participé six personnes dont un adhérent.

La sortie qui a eu lieu le 8 avril en soirée aura bénéficié d'une interview sur radio France Bleu Berry et aura réuni quatre adultes et deux enfants pour cette découverte des amphibiens vivant dans la mare.

L'un des panneaux « Site naturel préservé » a été remplacé au printemps car il était devenu illisible avec le temps.

Les Terres de l'Orme, Allouis

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



GÉRER

Comme chaque année, l'ensemble du site a été pâturé du 1^{er} juillet au 30 novembre par l'éleveur local, M. Delaporte. Le pâturage a été réalisé en deux parties : du 1^{er} juillet au 30 octobre pour l'enclos nord, et du 1^{er} août au 30 novembre pour l'enclos sud.



VALORISER

Cette année encore, la sortie annuelle organisée par le Conservatoire s'est déroulée en partenariat avec l'office de tourisme de Mehun-sur-Yèvre qui pour l'occasion avait diffusé un flyer et aura offert aux huit participants (dont un enfant) une boisson fraîche en fin de sortie.

Les Luneaux, Sancerre

Conservatrice bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

Le site Conservatoire est toujours composé de plusieurs petites parcelles non contiguës représentant un total d'un peu moins de 0,5 ha au-dessus du village de Chavignol. Dans le cadre de l'animation Natura 2000, un projet de mise en pâturage du coteau est envisagé. Pour aboutir, il doit être accompagné d'une forte animation foncière sur le site nécessitant un fort appui des élus locaux.

Les Chaumes du Patouillet, Lunery

Conservateur bénévole : Claude Barbillat



PROTÉGER

Suite au démarchage des propriétaires de parcelles en périphérie du site maîtrisé par le Conservatoire d'espaces naturels, un projet d'acquisition de près de 120 ha a émergé, qui permettra de multiplier la surface du site par 6,5 !

Le comité de site ENS a eu lieu le 9 juin, permettant aux neuf participants d'être informés sur les actions mises en œuvre sur le site en 2016-2017.



GÉRER

Comme chaque année, le chemin de découverte du site a été entretenu et nettoyé à deux reprises par l'association d'insertion Le Relais, afin de faciliter l'accès au public et aux différentes animations nature organisées par le Conservatoire.

Fin juin, une partie isolée du site s'est en partie effondrée suite à une longue période de pluie. L'effondrement a été balisé et sécurisé à l'aide de poteaux et de rubalise.

Concernant l'abattage prévu sur le site, celui-ci est reporté en attendant le décret d'application de la loi biodiversité : les travaux seront réalisés par l'entreprise Bois Bûche Environnement et concerneront plusieurs sites du Conservatoire. Une prospection a été réalisée par le responsable scientifique et technique et la chargée de mission animation Natura 2000 du Conservatoire afin de marquer les arbres pouvant accueillir des populations de chauve-souris afin que ceux-ci soient conservés lors des futurs travaux.

Concernant la chasse, une convention de chasse a été signée avec la société de chasse des Champs du Patouillet, en date du 25 octobre 2017. Celle-ci est valable jusqu'au 28 février 2018 et pourra être renouvelée à cette date si la société de chasse en fait la demande.



VALORISER

Comme chaque année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire et Nature 18.

↳ Quatre animations à destination du grand public ont été réalisées par le Cen (dont une par Christophe Bodin), trois animations annulées faute de participants et une annulée pour cause de mauvaise météo. Deux animations ont eu lieu lors du week-end des ENS. Ces animations ont réuni 37 participants au total.

↳ Deux sorties ont été réalisées par Nature 18 : l'une sur les araignées et l'autre sur les papillons des pelouses sèches, réunissant 25 personnes.

Concernant ces animations, trois articles pour annoncer des sorties sont parus dans le Berry Républicain.

Un projet scolaire 2016-2017 avait débuté en septembre 2016 avec trois classes de l'école de Rosières (CE2, CM1, CM2). Chaque classe a donc bénéficié de deux autres sorties aux thématiques diverses : observation de la végétation hivernale, les adaptations faunistiques, la classification des animaux, les orchidées, les « petites bêtes », les adaptations floristiques. Une quatrième animation, sur la végétation printanière, devait avoir lieu avec les CE2 mais a été annulée suite à l'absence de l'animatrice et n'a pu être reportée. Une journée à l'école de Rosière, au mois de juin, a permis de préparer la fête de l'école pendant laquelle le projet scolaire était présenté.

En fin d'année, une partie du futur sentier pédagogique a été installée par un prestataire du Conseil départemental du Cher. Une structure d'accueil, un range-vélos, ainsi que du fléchage ont été installés sur le parking du site et des bornes directionnelles jalonnent désormais le futur sentier. À terme, le sentier sera complété par des panneaux pédagogiques spécialement conçus par le Conservatoire.

Au préalable, au mois de mai, des panneaux routiers indiquant l'entrée du parking avaient été installés par le Conseil départemental.

Hauts de Lapan, Lapan

Conservateur bénévole : *Christophe Bodin*



PROTÉGER

Suite au démarchage de propriétaires pour une extension du site, réalisé en 2016, puis aux sorties de valorisation pédagogique réalisées en 2017, la Commune de Lapan s'est rapprochée du Conservatoire, en vue de passer un bail emphytéotique de 99 ans au profit du Conservatoire, pour une surface d'environ 4 ha. Une parcelle d'environ 7000 m² appartenant à un privé doit également être acquise au Moulin du Breuil.



GÉRER

Un dépôt de déchets ménagers a été ramassé et évacué en déchetterie agréée.



VALORISER

C'est une journée de découverte des pelouses calcaires de Lapan et Lunery qui a été proposée le samedi 8 juillet, avec en matinée balade sur les Hauts de Lapan, suivie d'un pique-nique sur les Chaumes du Patouillet puis balade le long du sentier du Patouillet.

La visite des Hauts de Lapan s'est déroulée en compagnie de Madame le Maire de Lapan accompagnée de six autres adultes et de deux enfants de la commune.

Les Chaumes de la Périssette, Dun-sur-Auron

Conservateur bénévole: *Jean-Paul Thévenin*



PROTÉGER

Le comité de site ENS a eu lieu le 18 octobre, permettant aux 10 participants d'être informés sur les actions mises en œuvre sur le site en 2016-2017.

La convention de gestion, permettant au Conservatoire d'agir sur les parcelles privées appartenant à la famille de Lammerville, a été renouvelée en fin d'année 2017, avec une extension qui porte le site à près de 300 ha.

Suite au démarchage de propriétaires en vue d'une extension du site, le Conservatoire doit acquérir environ 11 ha au nord de la Périssette, proche du lieu-dit Préalix.



GÉRER

Le pâturage ovin par le troupeau de M. et Mme de Lammerville, propriétaires exploitants, se poursuit sur le site sur une superficie de 160 ha. Le Conservatoire a continué son travail de suivi du pastoralisme et d'aide aux exploitants agricoles.

Des travaux de fauche manuelle de pelouses et de débroussaillage des dalles calcaires et xérobromion (opérations prévues au plan de gestion) ont été réalisés par l'association d'insertion Le Relais. Ces interventions ont pour but de limiter l'embroussaillage du site et seront complétées par du pâturage par la suite.



VALORISER

Comme chaque année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire.

↳ Quatre animations à destination du grand public ont été réalisées par le Cen (dont trois animées ou co-animées par le conservateur bénévole du site). Une animation a eu lieu lors du week-end des ENS et une autre pour la Nuit de la Chauve-souris. Ces animations ont réuni 116 participants au total.

↳ En parallèle, trois animations pour des groupes déjà formés ont été organisées par le conservateur bénévole du site, dont une dans le cadre de la Semaine du développement durable, réunissant 86 personnes.

Concernant ces animations, un article et une annonce sont parus dans le Berry Républicain.

De plus, un projet scolaire a eu lieu cette année avec deux classes de CE2 de l'école de Dun-sur-Auron. Les premières séances ont eu lieu en classe durant le mois de mai et les secondes séances sur le site durant le mois de juin. Ce projet avait pour thème « Les oiseaux des Chaumes de la Périsse » et les animations sur site ont été co-animées avec la Ferme pédagogique de la Périsse.

Enfin, le site n'étant pas ouvert au public, le Conseil départemental du Cher a fait réaliser un mini-film découverte par l'entreprise Berryscope. Ce film a été réalisé durant le mois de juillet et devrait être disponible début 2018.

Le Moulin des Fougères, Sidaïlles

Conservateur bénévole : Jean-Claude Bourdin



PROTÉGER

Le site classé en ENS n'a pas fait l'objet en 2017 de son traditionnel comité de site. Celui-ci s'est déroulé le 21 janvier 2018. Les actions de l'année 2016 et les perspectives d'actions 2017 ont été présentées devant une audience intéressée et attentive.



GÉRER

Concernant la Renouée du Japon, le projet de « brigade Renouée » a été annulé suite à la démission (pour raison familiale) du conservateur bénévole adjoint qui avait initié le projet. En remplacement, Pascal Mathonière (trésorier de l'association de la Gaule culanaise) est passé chaque semaine pour arracher les pieds de Renouée du Japon et les faire sécher. Il a d'ailleurs pris la décision de renouveler son action en 2018.

Des contacts ont été pris afin de trouver une entreprise susceptible de procéder à l'abattage des pins sur le site, en zone accidentée. Une visite de site a été organisée avec l'entreprise Jardidad, basée à Sidiailles, mais cette dernière n'a pas souhaité donner suite. D'autres contacts doivent être pris en 2018.



VALORISER

Comme chaque année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire et Nature 18.

↳ Trois animations à destination du grand public ont été réalisées par le Cen (dont une par le conservateur bénévole du site). Une animation a eu lieu lors du week-end des ENS et une autre dans le cadre de Fréquence Grenouille. Ces animations ont réuni 37 participants au total.

Concernant ces animations, quatre articles (dont deux avec photo) sont parus dans le Berry Républicain. Une interview a également été réalisée pour France Bleu Berry.

Une rencontre avec des enseignants de l'école de Culan devrait déboucher sur un projet scolaire en 2018.

Un sentier pédagogique a également été aménagé cette année. Le site n'étant pas ouvert au public, ce sentier se compose de deux panneaux à l'entrée du site pour en faire la présentation ainsi que trois petits modules aux thématiques diverses : l'historique du moulin, la Loutre d'Europe, et le Cincle plongeur. Les textes avaient été rédigés en mars et la pose a été réalisée en juillet par le prestataire du Conseil départemental du Cher. De plus, afin de sécuriser le site, le Conservatoire a réalisé plusieurs panneaux d'avertissement (« Danger », « Danger chute de pierres », et « Danger risque de chute »). Ces panneaux ont été posés en août, à des emplacements stratégiques, par la Gaule culanaise (propriétaire du site) et la garde-animatrice du Cen.

Enfin, le site n'étant pas ouvert au public, le Conseil départemental du Cher a fait réaliser un mini-film découverte par l'entreprise Berryscope. Ce film a été réalisé durant le mois de juillet et devrait être disponible début 2018.

Le Marais de Chavannes, Chavannes

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Le suivi hydrologique du site, initié en collaboration avec Emmanuelle Gauthier (Université Paris 1) en 2013, s'est poursuivi en 2017. Il est basé sur cinq piézomètres installés dans le marais, qui mesurent le niveau de la nappe en continu. Ces données seront mises à profit l'année prochaine dans le cadre du suivi des zones humides LigerO qui sera déployé sur le marais.



PROTÉGER

Comme tous les sites classés en ENS, le marais de Chavannes a fait l'objet d'un comité dédié. Celui-ci s'est tenu le 8 septembre. Il s'est déroulé sur le terrain en présence du Pays Berry-Saint-Amandois, du Conseil départemental du Cher, du Cen Centre-Val de Loire (organisateur de la réunion) et de la Commune de Chavannes.

En l'absence de données complémentaires sur le fonctionnement hydraulique du marais, l'étude d'impact sur les travaux n'a pas été réalisée en 2017.



GÉRER

Les travaux de fauche, inscrits au plan de gestion et initialement prévus en 2016, ont été réalisés début 2017 par l'entreprise CIRADE Environnement. Quant aux travaux de bûcheronnage par CIRADE Environnement, ils ont été réalisés au mois de septembre, lorsque le site était moins humide.

Le sentier a été entretenu deux fois par l'association d'insertion Le Relais et une fois par le chargé de gestion écologique et la garde-animatrice de l'antenne Cher/Indre.

Une demande d'installation de caches, dans le cadre de la pratique du geocaching, a été reçue dans l'année mais n'a pas abouti car le délai de réponse imposé était trop court. Il est envisagé, à l'avenir, de déplacer ces caches pour qu'elles soient sur le site Conservatoire, à condition d'utiliser la future charte Cen.



VALORISER

Comme chaque année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire et Nature 18.

↳ Cinq animations à destination du grand public ont été réalisées par le Cen (dont une par Marie-Christine Falgoux pour le week-end des ENS) et quatre animations ont été annulées faute de participants. Une animation a eu lieu dans le cadre de Fréquence Grenouille et une animation annulée dans le cadre de Naturellement dehors. Ces animations ont réuni 26 participants au total.

↳ Une sortie a été réalisée par Nature 18 sur la thématique des libellules des rivières réunissant une personne.

Concernant ces animations, six annonces de sorties sont parues dans le Berry Républicain. Une interview a également été réalisée par France Bleu Berry.

Les Vallées, Couargues



PROTÉGER

Des démarches ont été initiées auprès de la DDT 58 subdivision Loire pour permettre aux Conservatoires d'espaces naturels Centre-Val de Loire et Bourgogne de devenir co-gestionnaires des francs-bords situés au sein de la Réserve naturelle du Val de Loire. Si cela aboutit, le site sera donc étendu et constituera un ensemble cohérent pour le montage d'un contrat Natura 2000 visant la restauration et l'entretien des milieux naturels.



GÉRER

Renouvellement de la convention de mise à disposition SAFER avec M. Fleuriet, exploitant local, qui a poursuivi la gestion par pâturage du site.

Dans le cadre de la nouvelle politique Natura 2000, un pré-contrat de gestion des Vallées a été réalisé par l'animatrice Natura 2000 du site, le chargé de gestion écologique du Conservatoire Centre-Val de Loire et le chargé d'études botaniques du Conservatoire Bourgogne, et présenté à la DREAL Centre-Val de Loire.

Le Val d'Herry, Herry



PROTÉGER

Le prêt à usage permettant au berger de venir pâturer les parcelles du Syndicat d'approvisionnement en eau potable (SIAEP) de la région de Sancergue, propriétaire des parcelles contiguës au site des Saulières, a été renouvelé pour une année. La question d'un conventionnement pour permettre au Conservatoire de devenir gestionnaire de la parcelle a de nouveau été abordée et un projet de convention doit maintenant être proposé au SIAEP pour faire aboutir les négociations.



GÉRER

Le site des Saulières a été pâturé par M. Girard (association Past'Horizons) et ses brebis à partir d'avril, avant de partir en transhumance début juillet. Fin août début septembre, l'éleveur a mis ses agneaux de l'année pour le sevrage pendant environ un mois avant de repartir.

Suite au départ des brebis et des agneaux, une opération de lutte contre le Solidage glabre (*Solidago gigantea*) a été réalisée début août. Il s'agissait de réaliser un broyage plus ou moins bas (inférieur à 5 cm) pour pouvoir atteindre les jeunes pousses de solidage dont la croissance a été ralentie par les moutons mais qui commençaient à fleurir malgré leur nanisme.

À l'automne, les petites prairies alluviales du site ont été broyées pour rajeunir les zones et limiter le développement des ligneux, en complément de la gestion pastorale, et le broyat ramassé avant d'être évacué.

L'ancien terrain de motocross, en cours de colonisation par les peupliers et les prunelliers, a été rouvert sur sa périphérie, une bande de deux mètres de large sur environ 1 250 mètres de long, de manière à pouvoir installer une clôture mobile et augmenter la pression de pâturage par les brebis.

Ces trois opérations ont été réalisées par l'entreprise Cirade Environnement.

Le sentier et ses abords ont été entretenus par l'association d'insertion Le Relais pour permettre l'accueil du public sur le site.



VALORISER

Animation grand public

Deux animations ont été proposées, l'une en nocturne dans le cadre de Fréquence Grenouille et la seconde en septembre qui auront permis de sensibiliser cinq personnes.

Projet scolaire

Un projet a été mené avec les quatre classes allant de la PS maternelle au CM2 de l'école d'Herry qui portait sur deux séances par classe.

Pour la classe de maternelle, cette découverte s'est faite à travers les sens sous forme de petits jeux qui se sont déroulés le long du sentier.

Les enfants de CP/CE1 sont partis quant à eux à la recherche des petites bêtes peuplant le site en fonction des différents habitats naturels traversés lors de la balade.

Enfin, les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 ont réalisé une exploration plus précise du site avec l'observation de la faune et la flore pour chacun des milieux naturels qu'ils ont rencontrés le long du sentier menant à la Loire.

Les Îles de la Gargaude, Ménétréol-sous-Sancerre

Conservateur bénévole : Jean-Louis Pratz



PROTÉGER

Suite aux rencontres avec Mme Prioux, le chemin d'accès menant au site a été conventionné. Cela permettra au Conservatoire d'effectuer les travaux de réhabilitation nécessaires pour rendre le site plus accessible au public dans le cadre de l'installation du sentier pédagogique. Les premiers éléments de ce sentier ont été posés par le Conseil départemental du Cher et son installation doit se poursuivre en 2018.

Le comité de site s'est tenu le 30 mai 2017. Avec la nomination de Jean-Louis Pratz en tant que conservateur bénévole du site, l'accent a été mis sur le rôle qu'il peut jouer pour la préservation du site. Jean-Louis Pratz a notamment pu aborder à cette occasion les inventaires réalisés sur le site et l'apport que cela représente en termes de connaissances naturalistes.



GÉRER

Afin de limiter leur développement sur le site, les rejets de peupliers sont arrachés chaque année. Cette année, c'est l'entreprise CIRADE Environnement qui a procédé aux travaux au mois de janvier.

Suite aux travaux de restauration lourde en 2014, le Corynéphore blanchâtre continue de coloniser les milieux nus. Une deuxième zone de restauration a été réalisée par l'entreprise CIRADE Environnement au mois de janvier afin de rajeunir le sol et favoriser la colonisation des espaces par le Corynéphore blanchâtre. Ces opérations pouvant paraître impressionnantes pour les nombreux promeneurs du site, un panneau explicatif a été installé momentanément afin de présenter l'intérêt de ces travaux.



VALORISER

Comme chaque année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire et Nature 18.

↳ Sept animations à destination du grand public ont été réalisées par le Cen et deux animations ont été annulées faute de participants. Trois animations ont eu lieu dans le cadre de Fréquence Grenouille, une dans le cadre de la Fête de la Nature, et deux dans le cadre du week-end des ENS. Ces animations ont réuni 33 participants au total.

↳ Une animation « privée » a également été organisée pour le Conseil départemental de l'Essonne sur la thématique du Castor d'Europe, réunissant 50 participants. En effet, le CD91 organise chaque année un voyage à la découverte des espaces naturels sensibles d'un autre département.

↳ Une sortie a été réalisée par Nature 18 sur la thématique des libellules des bords de Loire réunissant une personne.

Concernant ces animations, une annonce de sorties est parue dans le Berry Républicain.

Afin de mettre en valeur cet espace naturel sensible du Cher, le Conseil départemental a fait réaliser un dépliant touristique pour les Îles de la Gargaude, suivant la charte des ENS du Cher.

En fin d'année, une partie du futur sentier pédagogique a été installée par un prestataire du Conseil départemental du Cher. Deux panneaux pédagogiques de présentation du site, un range-vélos, une barrière en bois ainsi qu'un banc ont été installés sur le site. À terme, le sentier sera complété par des panneaux pédagogiques spécialement conçus par le Conservatoire.

Les Éthouars, Berry-Bouy et Marmagne

Conservateur bénévole : Poste à pourvoir



PROTÉGER

Au mois d'octobre, le Conservatoire a été informé de la vente d'une parcelle forestière voisine de sa propriété. Il s'agit d'une ancienne peupleraie abandonnée et d'un bras mort de l'Yèvre. En tant que riverain, le Conservatoire disposait d'un droit de préférence pour l'acquisition de cette parcelle qu'il a décidé de faire jouer. La finalisation de la vente devrait intervenir dans le courant de l'année 2018.



GÉRER

Comme prévu dans la convention de mise à disposition SAFER, le site a été fauché au mois de juillet par M. Brillant, exploitant agricole local. Contrairement à d'habitude, l'exploitant n'a pas mis ses vaches à pâturer sur le regain de la parcelle des Grandes Éthouars, du fait d'une ressource fourragère importante sur l'ensemble de son exploitation et d'un troupeau exceptionnellement en sous-effectif. L'exploitant a également réalisé un broyage de réouverture de la parcelle des Petites Éthouars.

L'association d'insertion Le Relais a finalisé la pose de clôtures fixes sur les parcelles des Petites Éthouars.

La barrière en bois à l'entrée des Petites Éthouars a été entretenue en janvier.

L'Oupillère, Foëcy et Vignoux-sur-Barangeon

Conservateur bénévole : Jean-Claude Léchelon



PROTÉGER

Dans le courant du mois de septembre, l'animation foncière a été relancée auprès du SIAEP de Vignoux-sur-Barangeon et de la commune de Foëcy. Une proposition de réunion a été faite mais les responsables de ces organismes n'ont pas donné suite malgré plusieurs relances entre octobre et décembre.

Le Conservatoire a été informé de la vente d'une parcelle dans le périmètre d'extension prévu par le plan de gestion. Initialement ciblée par le SIAEP de Vignoux-sur-Barangeon, aucune suite n'a été donnée. En fin d'année 2017, le Cen a été informé de l'absence de suite donnée à ce dossier par la collectivité. Il est prévu de positionner l'association dans le courant de l'année 2018.



GÉRER

Les échanges se poursuivent sur la mise en place de la gestion par fauche des prairies avec les exploitants agricoles. Un travail de recherche avec la SAFER est en cours pour trouver et mettre en place un nouvel exploitant sur les parcelles du Conservatoire.

L'Île Marie, Vierzon

Conservateur bénévole : David Bonnin



PROTÉGER

Le 30 août, une réunion de présentation des actions sur le terrain a été faite aux élus et services techniques de la commune de Vierzon qui ont apprécié le travail réalisé.



GÉRER

Dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, l'association d'insertion Le Relais est intervenue dix fois sur des taches de renouées invasives.

Le Relais a également réalisé l'entretien et la mise en sécurité du sentier pour l'accueil du public. À chaque passage, les salariés du Relais ont réalisé des campagnes de ramassage des déchets apportés par le Cher et l'Yèvre, mais surtout par des tierces personnes non respectueuses.

Le site a bénéficié de nombreuses visites de surveillance par le conservateur bénévole et les salariés du Conservatoire pendant la période des vacances scolaires d'été ; il n'y a pas eu de camping sauvage en 2017 du fait des crues du mois de juin.



VALORISER

Animations grand public

➤ Par le Cen

Quatre sorties ont été proposées par le Conservatoire :

- Sortie nature à destination des familles le 19 avril à laquelle ont participé une douzaine d'adultes accompagnés d'une dizaine d'enfants ainsi qu'un groupe du Centre aéré du Clos du Roy.
- Se régaler de la nature : animation originale alliant cueillette de plantes sauvages et cuisine sur place organisée dans le cadre de « Naturellement dehors ! » et à laquelle ont participé 11 adultes.
- Le monde imaginaire le mercredi 19 juillet où 17 adultes et 13 enfants ont découvert l'Île Marie à travers un jeu de piste.
- Le Jour de la nuit organisé en partenariat avec la Ville de Vierzon et le Pôle des Étoiles de Nançay ayant réuni une petite dizaine de personnes.

➤ Par Sologne Nature Environnement :

Deux animations ont été proposées par cette association. Elles ont permis de sensibiliser une vingtaine de personnes.

Animations scolaires

Deux classes maternelles de l'école Pierre Bodin ont bénéficié d'une animation qui, au départ, devait se dérouler sur l'Île Marie mais celle-ci étant inaccessible, elle a été déplacée sur le jardin de la Genette.

Animation pour l'ESTA de Vierzon

Un petit groupe de jeunes adultes handicapés de l'ESTA de Vierzon est venu visiter l'Île Marie le mardi 18 juillet puis est revenu à l'occasion de la sortie sur le monde imaginaire du 19 juillet.

Val des Oceries

Conservateur bénévole : Poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Le plan de gestion 2017-2027 a été validé par le Conseil d'administration le 17 juin 2017. Le volet opérationnel comprend principalement la libre évolution des boisements alluviaux, un entretien de milieux ouverts par pâturage et une opération expérimentale de restauration de landine à Armoise.



GÉRER

Comme prévu dans le plan de gestion du Val des Oceries pour le maintien des prairies alluviales ouvertes, l'Île de Rozay a été pâturée par des chevaux, des ânes et des chèvres, appartenant à M. et Mme Langlois.



VALORISER

La sortie annuelle organisée par le Conservatoire a concerné cette année l'Île de Rozay et a eu lieu le samedi 22 juillet. Huit personnes ont pu ainsi découvrir le site et son paysage exceptionnel.

Le Pont, Farges-Allichamps

Conservateur bénévole : Poste à pourvoir



CONNAÎTRE

A l'occasion du renouvellement du plan de gestion, les listes d'espèces ont été actualisées sur le site. Les inventaires de terrain ont notamment concerné la flore vasculaire, les papillons de jour, les orthoptères et les odonates. La liste d'espèces s'élève maintenant à 547 taxons (contre 331 en 2004). Les inventaires complémentaires ont permis de découvrir 163 plantes vasculaires depuis la rédaction de l'ancien plan de gestion (soit un total de 393 en 2017).

Par ailleurs, la cartographie des habitats de l'ensemble du site a été mise à jour.



PROTÉGER

Le 29 novembre, une rencontre avec la DDT du Cher en charge de la gestion du DPF sur le Cher a été organisée. L'objectif était de discuter de la possible obtention d'une convention pour la gestion du domaine de l'Etat qui jouxte la propriété du Cen. Les perspectives sont bonnes et un courrier a été réalisé en ce sens. Une réponse est attendue dans le courant de l'année 2018.



GÉRER

Comme prévu dans le plan de gestion, et afin de permettre l'accueil du public et des animations du Conservatoire, l'entretien, la mise en sécurité et le ramassage des déchets du sentier de découverte ont été réalisés par l'association d'insertion Le Relais.

En début d'année des arbres tombés en travers du sentier et sur une ligne téléphonique bordant le site Conservatoire ont été bûcheronnés par le chargé de gestion écologique et stockés en sous-bois.



VALORISER

La sortie annuelle organisée par le Conservatoire s'est déroulée le samedi 2 septembre. Malgré une météo capricieuse avec orages et pluies, trois adhérents du Conservatoire ont profité de cette balade pour découvrir le site.

Le Bec d'Allier, Cuffy

Conservateur bénévole : Antoine Séjourné



PROTÉGER

Suite à la dénonciation de la superposition d'affectation par la commune de Cuffy en fin d'année 2016, la question du maintien du site du Bec d'Allier dans les sites Conservatoire s'est clairement posée. Une réunion de concertation sur l'avenir de la gestion du Bec s'est déroulée le 12 janvier 2017. Elle a regroupé le Conservatoire, la Commune de Cuffy, la DDT et le Conseil départemental du Cher. À l'issue de cette rencontre, la Commune de Cuffy a renoncé à dénoncer la superposition d'affectation et les actions sur le site ont pu se poursuivre.

Un comité de site a été organisé en 2017 sur le Bec d'Allier, le 11 mai. Il regroupe toujours autant de monde et permet de ressentir la volonté d'implication de l'ensemble de ses membres.

Des réponses aux questionnements des acteurs locaux sur la gestion ont été apportées. De même, la nouvelle bergère qui pâture sur le site a été rencontrée afin d'échanger avec elle sur les enjeux environnementaux, les modes de protection du patrimoine naturel, l'importance de la pratique pastorale pour la préservation de la flore et de la faune, mais aussi sur ses pratiques et son projet d'élevage.

Outre ces éléments, la conception du sentier pédagogique s'est poursuivie en partenariat étroit avec la Commune et le Conseil départemental du Cher, et en lien avec les membres du comité technique qui souhaitaient s'investir dans cette démarche. Ces travaux devront aboutir à l'installation du sentier courant 2018.



GÉRER

Dans le cadre du programme Pasto'Loire, Mylène Perelli (nouvelle bergère de Past'horizon) a poursuivi l'action de pâturage sur le site.

Lors de son arrivée au mois de mars, avec 150 brebis et 180 agneaux, une rencontre sur site a été organisée avec la chargée de mission animation Natura 2000 et la garde-animatrice afin de faire un point sur la gestion à mener sur le site et de rencontrer cette nouvelle éleveuse.

Avec l'arrivée d'une nouvelle bergère sur le site, le plan de gestion pastorale a été adapté au nouveau troupeau et un dialogue a été entamé pour convenir des objectifs de préservation du site.

De plus, de nombreux points sur le pastoralisme ont été effectués tout au long de l'année dans le cadre du suivi du pâturage.

Enfin, suite au départ du troupeau, les « tâches » de plantes invasives ne se sont pas agrandies et il semble que certaines soient même en cours de régression. L'éleveuse envisage de prendre des chèvres à l'avenir afin de tester leur impact sur les plantes invasives.

Côté travaux, un chantier lourd de restauration de milieux ouverts par bûcheronnage a été réalisé par l'entreprise CIRADE Environnement, au mois de février, sur la zone des anciennes sablières.



VALORISER

Suite à la dénonciation de la convention de gestion par la mairie de Cuffy, aucune animation n'a pu être mise en place durant l'année 2017.

Une sortie a été réalisée par Nature 18 lors du week-end des ENS, réunissant huit personnes.

Une demande d'installation de caches, dans le cadre de la pratique du geocaching, a été reçue dans l'année mais n'a pas abouti car le délai de réponse imposé était trop court. Il est envisagé, à l'avenir, de déplacer ces caches pour qu'elles soient sur le site Conservatoire, à condition d'utiliser la future charte Cen.

L'année 2017, et en particulier le second semestre, ont été consacrés à la finalisation du projet de sentier de découverte du site avec un panel de membres du comité de site et le Conseil départemental. Ce comité technique s'est réuni :

- le 6 septembre 2017 : présentation d'une première ébauche de textes discutés et amendés ;
- le 9 octobre 2017 : réunion sur le terrain pour valider l'implantation des panneaux ;
- le 23 novembre 2017 : dernière réunion de travail sur les textes pour les valider.

Entre ces dates, de nombreux échanges par mail ont eu lieu pour discuter sur les documents.

Le projet n'était pas finalisé en fin d'année 2017, mais le travail s'est poursuivi sur le début d'année 2018 et l'inauguration du sentier est prévue au mois d'avril de cette même année.

Les Sablons de Corquoy, Corquoy

Conservateur bénévole : Poste à pourvoir



PROTÉGER

Le comité de site ENS a eu lieu le 6 juin, permettant aux six participants d'être informés des actions mises en œuvre sur le site en 2016-2017.

Un contrat Natura 2000 a été déposé fin 2017 afin de réhabiliter les clôtures présentes sur le site.



GÉRER

Afin de limiter l'accès au site avec des véhicules motorisés, une barrière avait été posée à l'entrée du site en 2016. En complément, un panneau d'interdiction des véhicules motorisés a été implanté durant le mois de juin ; une liste des ayants droit devra être réalisée. La mairie de Corquoy s'est proposée de compléter l'aménagement à l'aide de trois gros rochers pour bloquer les éventuels véhicules qui souhaiteraient contourner la barrière en passant à travers champ.

L'abattage de pins est en attente de publication du décret de la Loi Biodiversité (cf. Chaumes du Patouillet et Tourbière des Landes).

L'association d'insertion Le Relais a réalisé deux fois l'entretien du sentier et du parking.

Concernant la Vigne vierge qui se développe sur l'ancienne zone de pâture, un point a été fait avec l'animateur du groupe de travail « plantes invasives » du Conservatoire et l'action la plus adaptée serait la remise en pâturage du site.



VALORISER

Comme chaque année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire et Nature 18.

↳ Quatre animations à destination du grand public ont été réalisées par le Cen et une animation a été annulée faute de participants. Deux animations ont eu lieu dans le cadre de Fréquence Grenouille, une dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, et une dans le cadre du week-end des ENS. Ces animations ont réuni 25 participants au total.

↳ Une sortie a été réalisée par Nature 18 sur la thématique des papillons des pelouses sableuses, réunissant quatre participants.

↳ Une sortie était prévue par Nature Image Découverte, dans le cadre du week-end des ENS, mais a été annulée faute de participants.

Concernant ces animations, deux articles avec photographies et deux annonces de sorties sont parus dans le Berry Républicain.

Un sentier pédagogique a également été aménagé cette année. Ce sentier se compose de deux panneaux à l'entrée du site pour en faire la présentation, de deux tables paysagères aux thématiques diverses (les pelouses sèches et le Cher), de bornes directionnelles pour délimiter le sentier ainsi que deux bancs demandés par la mairie de Corquoy. Les textes ont été rédigés en août et la pose a été réalisée en décembre par le prestataire du Conseil départemental du Cher.

L'Île du Pont de la Batte, La Chapelle-Montlinard



PROTÉGER

Arrivée récemment à terme, l'Autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial n'a pas été reportée du fait des négociations en cours avec la DDT Subdivision Loire. Ces dernières ont en effet pour objectif que les Conservatoires d'espaces naturels Centre-Val de Loire et de Bourgogne deviennent gestionnaires de l'ensemble des francs-bords inclus dans la Réserve naturelle du Val de Loire, dont l'Île du Pont de la Batte. Les négociations devraient aboutir en 2018.

La Pelouse de Grand Vau, Massay

Conservateur bénévole : Poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Le plan de gestion 2017-2021 a été validé par le Conseil d'administration le 17 juin 2017. Le volet opérationnel comprend d'importantes opérations de restauration de pelouses calcicoles et l'aménagement d'un sentier de découverte.



PROTÉGER

Une réunion a été organisée avec les propriétaires du site dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion le 10 février 2017. Elle avait pour but de valider avec eux les actions prévues sur le site ainsi que les éléments de valorisation.

Le 23 mai 2017, le comité de site Espace naturel sensible a été organisé. Il a permis de présenter les actions prévues dans le plan de gestion et de le faire valider par cette instance.

Le 29 août, un rendez-vous a été calé avec M. Jubert propriétaire d'une partie du site afin de clarifier l'utilisation de sa parcelle lors des sorties grand public. Une proposition de convention de gestion lui a également été envoyée. Cette démarche n'a pour l'instant pas abouti.

Le 31 août, le second propriétaire du site, M. Renault, a été rencontré pour discuter de la gestion de sa parcelle. Une proposition de convention, voire d'acquisition, lui a été faite. Toutefois, si la rencontre a été extrêmement cordiale et si M. Renault a montré un grand intérêt pour les actions qui doivent être menées, il ne souhaite absolument pas vendre et n'est pas favorable à la signature d'une convention. Cette rencontre a permis de mettre en lumière la complexité du relationnel local et des conflits anciens qui limitent les possibilités d'intervention.



GÉRER

Le plan de gestion venant d'être validé, les travaux de gestion n'ont pas encore débuté.



VALORISER

Des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire et Nature Image Découverte.

- ↳ Cinq animations à destination du grand public ont été réalisées par le Cen et cinq animations ont été annulées faute de participants. Une animation a eu lieu dans le cadre du week-end des ENS, une dans le cadre du Jour de la Nuit. Ces animations ont réuni 28 participants au total.
- ↳ Une présentation publique du plan de gestion a été réalisée le 12 mai 2017. Elle a réuni cinq personnes.
- ↳ Une animation a été réalisée par Nature Image Découverte, dans le cadre du week-end des ENS, réunissant deux personnes.

Concernant ces animations, un article avec photographie et sept annonces de sorties sont parus dans le Berry Républicain.

Un projet scolaire devait avoir lieu avec le collège Fernand Léger de Vierzon mais l'enseignante, n'ayant pas eu de bus disponibles pour la sortie, a été contrainte d'annuler. Un autre projet scolaire est envisagé pour l'année 2018 avec l'école de Massay, afin de planter une haie sur les limites du site.

La Vallée au Lièvre, Lapan

Conservateur bénévole: *Christophe Bodin*



PROTÉGER

Le site a été acquis le 17 février 2017 et le 1^{er} avril C. Bodin a été nommé conservateur bénévole du site.

Actions transversales ou hors site



Animation territoriale Natura 2000 du site « Coteaux, bois et marais calcaires de la Champagne berrichonne » FR2400520.

Mise en œuvre de la contractualisation.

- Priorisation des interventions et démarchage de potentiels contractants.

Une priorisation des interventions a été proposée au Copil, suite aux groupes de travail ayant œuvré sur le protocole permettant de réaliser cette priorisation en 2016. Celui-ci a validé la proposition.

Suite à cette validation, un démarchage a été réalisé, ciblé sur des parcelles de pelouses, accueillant l'Azuré du Serpolet, sur les communes de Châteauneuf-sur-Cher, Saint-Loup-des-Chaumes, Coust et Saint-Amand-Montrond.

- Contrats.

L'association Nature 18 ainsi que l'ONF et le Conservatoire d'espaces naturels ont déposé un contrat Natura 2000, pour l'entretien de pelouses sèches, ou la mise en place de clôtures.

- Mesures agro-environnementales et climatiques.

Aucun projet agro-environnemental et climatique n'a été déposé en 2016, ne permettant pas l'ouverture des mesures sur le territoire en 2017. Un accompagnement des exploitants a été réalisé.

Veille sur les projets du territoire et accompagnement de la réalisation des projets.

À travers cet axe, l'animateur porte un effort de présence auprès des acteurs locaux de manière à assurer une sensibilisation élargie aux principes de Natura 2000 et à la prise en compte des enjeux de biodiversité liés dans les politiques publiques.

Le Cen a donc accompagné le projet d'un agriculteur, visant la remise en place de prairies dans le marais de Contres. Il suit les étapes de mise en place des actions concernant la gestion des milieux aquatiques, mises en place par le syndicat de rivière (SIAB3A) dans le marais de Contres.

Le Cen participe également à la politique ENS du Département du Cher.

Concernant l'évaluation des incidences, le Cen a répondu aux interrogations des porteurs de projets.

Mise en œuvre des actions d'information, de communication et de sensibilisation.

- Information des collectivités locales.

Cette mission a pour but de mobiliser et de sensibiliser les élus et les équipes techniques des collectivités à une appropriation des enjeux sur le site Natura 2000. Un article a été envoyé à cette fin à plusieurs communes du site.

- Autres actions de communication.

Une plaquette de vulgarisation présentant le site a été validée par le COPIL du site, et doit prochainement être éditée.

Le site internet (<http://champagne-berrichonne.n2000.fr/accueil>) a été mis à jour et référencé sur le moteur de recherche Google.

Animation territoriale des sites Natura 2000 de l'axe Loire/Allier dans le Cher et la Nièvre.

Rappel des sites :

Sites	Nature du site	Surface totale
Vallées de la Loire et de l'Allier (FR2400522)	ZSC	4 069 ha
Vallée de la Loire entre Fourchambault et Neuvy-sur-Loire (FR2600965)	ZSC	2 600 ha
Bec d'Allier (FR2600968)	SIC	1 069 ha
Val d'Allier bourguignon (FR2600969)	ZSC	893 ha
Vallée de la Loire entre Mornay-sur-Allier et Neuvy-sur-Loire	ZPS	1 3815 ha

2.1 Information, communication et sensibilisation.

Le principal support de communication utilisé en 2017 est le 5^e numéro de la Gazette Natura 2000. Cette année le dossier traitait des sternes avec une présentation de leur écologie, enjeux de préservation des sites de reproduction, mise en place de l'APPB Sternes et interview d'un acteur local impliqué dans le dispositif. L'APPB Sternes a fait également l'objet de supports de communication spécifique édités par la DDT 58 : flyers et affiches remises aux acteurs locaux.

Des informations et une aide à la rédaction ont également été fournies à des acteurs du territoire :

- Ville de Nevers : article sur le site internet de la Ville, information et aide à la rédaction d'un article dans « Nevers ça me botte » ;
- Pays Bourguogne Nivernaise : information sur les contrats et projets connus sur le site.

2.2. Accompagnement réglementaire.

L'évaluation des incidences Natura 2000 et la veille réglementaire impliquent d'accompagner les projets sur le site et les programmes. Réalisée en partenariat étroit avec les services de l'État, ces actions permettent d'informer les porteurs de projets sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire qui se trouvent sur l'emprise ou à proximité de leur projet, de les aider à définir les enjeux et ainsi de tendre vers une adéquation entre leur projet et les enjeux liés à la préservation du patrimoine naturel des sites Natura 2000.

En 2017, ce sont donc 22 projets qui ont pu être accompagnés, soumis ou non à évaluation des incidences, de différentes façons selon les besoins : accompagnement pour la constitution du dossier d'évaluation d'incidence, réponse aux questions sur le dispositif et les sites Natura 2000, participation à des réunions pour les programmes ou réponse aux sollicitations et assistance aux services de l'État en charge de l'instruction des dossiers. Parmi ces projets, le partenariat avec l'État en tant que gestionnaire du domaine public fluvial au travers de la DDT s'est poursuivi pour concilier l'enjeu hydraulique, notamment de lutte contre le risque d'inondation, et la préservation de la biodiversité ligérienne. Ainsi les interventions ciblées de la DDT se font en concertation avec l'animatrice Natura 2000. L'accompagnement des organisateurs de manifestations peut également être cité comme exemple pour permettre de concilier au mieux ces activités avec la préservation des habitats et des espèces.

2.3. Contrats Natura 2000.

Le montage de plusieurs contrats Natura 2000 a été initié en 2017 et doit se poursuivre en lien avec les porteurs de projet :

- contrat pour l'entretien des pelouses du Sentier du Ver-Vert à Nevers, porté par la commune ;
- contrat pour la restauration et l'entretien de pelouses sur l'Île du Faubourg à La Charité-sur-Loire, porté par la commune.

Suivant les enveloppes financières, plusieurs autres projets de contrats Natura 2000 devraient être initiés en 2018.

2.4. Mesures agro-environnementales.

Après deux années d'animation des mesures agro-environnementales sur le territoire, la majorité des demandes d'engagement ont eu lieu en 2015 et 2016. De part cette situation et le contexte budgétaire, une animation restreinte a été effectuée en 2017 pour assurer le réengagement d'exploitants dont les demandes n'auraient pu aboutir en 2015 ou 2016 faute de budget. Elle a également permis l'extension de l'engagement d'un exploitant. Une attention très forte a cependant été portée aux avancées de l'instruction des dossiers avec des échanges avec les DDT, ainsi qu'aux sollicitations des exploitants inquiets du contexte financier.

2.5. Études et connaissances.

➤ **Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) Sternes.**

Seconde année de mise en œuvre, 2017 a vu l'implication de nouveaux acteurs du territoire pour participer à la mise en place de ce dispositif (pose et dépose des panneaux, surveillance spontanée des sites de reproduction, etc.). Malgré ces efforts des dérangements sur les colonies ont été constatés, notamment sur l'Île aux sternes à Nevers, site de reproduction majeur sur le secteur. Les réflexions du groupe de travail se poursuivent donc pour remédier au mieux à cette problématique.

➤ **Pastoralisme.**

Après les difficultés rencontrées en 2016, l'accompagnement des éleveurs pratiquant le pastoralisme sur les sites Natura 2000 dans le cadre de Pasto'Loire s'est poursuivi avec notamment l'assistance pour l'accès au foncier, l'ajout de quelques nouvelles parcelles, le suivi technique ou encore l'engagement de nouvelles parcelles en MAEC. La restauration et l'entretien de milieux ouverts par cette pratique ancestrale, maintenant reconnue localement, se poursuivent donc sur le secteur.

➤ **Étude sur l'état de conservation des forêts alluviales.**

Suite à la phase de terrain réalisée en 2016, cette étude s'est poursuivie avec l'analyse et l'interprétation des résultats, lesquels ont été présentés aux membres du comité de pilotage au cours de leur réunion annuelle (29 juin 2017).

2.6. Bilan d'animation.

En 2016, ont été initiées les démarches liées à l'évaluation de la mise en œuvre des documents d'objectifs des sites Natura 2000. Survenant après près de dix années d'animation, cette évaluation doit permettre de faire le point sur la mise en œuvre des mesures, d'évaluer les objectifs des documents d'objectifs et d'évaluer la méthode d'animation. Il s'agit d'un préalable à la réactualisation des documents d'objectifs qui pourrait s'effectuer dans un contexte de fusion/extension des zones spéciales de conservation (directive Habitat, Faune, Flore) et de rédaction d'un document unique pour l'ensemble des sites Natura 2000 de l'axe Loire/Allier.

En 2017, les travaux ont continué avec :

- la détermination de la méthodologie utilisée ;
- la consultation des membres du comité de pilotage pour faire le point de la perception locale de l'animation, des actions mises en place et bénéficiant du regard des acteurs locaux dans les poursuites à donner pour la future actualisation des documents d'objectifs ;
- la mise en correspondance thématique des mesures des documents d'objectifs et la conception d'une fiche d'évaluation ;

- la rédaction des fiches d'évaluation par groupe de mesures a été largement entamée et se poursuivra en 2018 ;
- l'évaluation des objectifs qui a débuté.

En parallèle, une réflexion a été menée avec la DDT58 et la DREAL Bourgogne-Franche-Comté sur la fusion des zones spéciales de conservation et l'évolution de leur zonage qui finalement s'étendrait pour correspondre à celui de la zone de protection spéciale.

En 2018, ces travaux devront aboutir à un document qui servira de base à la réactualisation des documents d'objectifs.

Animation territoriale des sites Natura 2000 « Massifs forestiers de rivières du Pays-Fort » (FR2400518) et « Coteaux calcaires du Sancerrois » (FR2400517).

Rappel des sites :

Sites	Nature du site	Surface totale
Massifs forestiers et rivières du Pays-Fort (FR2400518)	ZSC	3 104 ha
Coteaux calcaires du Sancerrois (FR2400517)	ZSC	195 ha

Stratégie de communication.

Une stratégie ambitieuse de communication à destination des élus des sites Natura 2000 a été élaborée durant l'hiver 2016-2017. L'objectif était de rencontrer les élus du territoire par thématique : écrevisses à pattes blanches et petits ruisseaux, tourbières et zones à Sonneur à ventre jaune, pelouses etc), en fonction des enjeux présents sur les communes. Malgré deux réunions organisées, les élus n'ont en grande majorité pas répondu présents, et celles-ci ont dû être annulées.

Un article de presse a été publié au sujet du projet de pastoralisme sur les pelouses du Sancerrois.

Un article présentant Natura 2000 a été envoyé à certaines communes pour leur bulletin municipal.

Volet réglementaire.

Aucune demande d'assistance n'a été effectuée en 2017.

Contractualisation.

- Contrats Natura 2000.

Malgré un démarchage des propriétaires, aucun nouveau contrat n'a été signé cette année. Des rencontres et conseils de gestion ont cependant été effectués. Des projets de mise en place de chantiers bénévoles et sorties de découverte ont émergé.

Des panneaux supplémentaires ont été installés en périphérie de l'APPB de la Grotte des Usages à Veaugues, précisant l'interdiction de pénétrer dans le site souterrain.

- Charte Natura 2000.

La commune de Neuilly-en-Sancerre a signé la charte Natura 2000 pour des milieux forestiers, sur une surface de 31 ha. Son maire est par ailleurs président du Copil du site Massifs forestiers et rivières du Pays-Fort. Il s'agit d'un engagement qui démontre l'intérêt que porte la Commune à la préservation de sa biodiversité.

- Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

La mise en place de MAEC sur les sites Natura 2000 répond aux enjeux de préservation d'habitats et espèces d'intérêt communautaire dans un contexte agricole. Aucun projet agro-environnemental et

climatique n'a été déposé en 2016, ne permettant pas l'ouverture des mesures sur le territoire en 2017. Un accompagnement des exploitants a été réalisé.

- Retour du pastoralisme dans le Sancerrois.

Le retour d'une activité pastorale sur les pelouses calcaires du Sancerrois constitue un mode de gestion adapté à ces milieux tout en comportant une dimension économique, touristique et culturelle. Sa mise en place nécessite donc un travail de concertation et d'appropriation locale important.

Suite aux sollicitations restées sans réponse, les communes de Bué et Sancerre n'ont pas été rencontrées afin de leur présenter le projet. Une solution pourrait être de présenter ce projet en conseil communautaire de la communauté de communes.

- Groupe de travail thématique « Écrevisse à pattes blanches ».

L'animatrice du site a participé au groupe de suivi des populations d'écrevisses du Cher. Des prospections ont été réalisées. Un projet d'APPB des têtes de bassin versant est en cours de réalisation.

Réserve naturelle nationale des Chaumes du Verniller, (La Chapelle-Saint-Ursin)



CONNAÎTRE

Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien a réalisé des relevés phytosociologiques (début juin) de manière à mesurer l'évolution de la végétation de la réserve. Il s'agit de la première année du suivi qui constitue un état initial avant la mise en œuvre du plan de gestion.

Le 27 mai 2017, une journée d'inventaire entomologique a été organisée avec les associations entomologiques régionales. Au total ce sont 544 espèces qui ont été inventoriées portant le nombre total d'insectes connus sur la réserve à 919 espèces. Un grand nombre d'espèces peu communes ont été découvertes dont une punaise extrêmement rare en France et qui n'avait jamais été vue dans la région : *Rubiconia intermedia*.

Un suivi de la population d'Azuré du serpolet (*Maculinea arion*) a été conduit en 2017. Les effectifs, restés stables de 2009 à 2011, semblaient augmenter en 2012 et 2015, mais les mauvaises conditions météorologiques de juillet 2017 ne permettent pas de confirmer cette tendance.



PROTÉGER

Le comité consultatif de la réserve du 3 avril a confié la gestion de la réserve au CEN en co-gestion avec l'association Propachape et la Commune de La Chapelle-Saint-Ursin.

Le plan de gestion de la réserve (2017-2021) a été validé par le CNPN (le 2 février 2017) et par le comité consultatif de la réserve (le 3 avril 2017). L'arrêté préfectoral de validation a été publié le 7 avril. Le conservateur de la réserve a été embauché par le Conservatoire et a pris ses fonctions le 1^{er} juillet 2017.

Afin de formaliser la chasse sur la réserve et sur ses parcelles, le Conservatoire a signé un bail de chasse d'un an avec la société de chasse locale.

Le 27 octobre 2017 a été signé avec la Commune de Morthomiers un bail emphytéotique administratif pour la gestion du Tusiau intégré dans la RNN.



GÉRER

Sur la période hivernale 2017-2018, un hectare a été bûcheronné sur les Communaux lors de chantiers bénévoles (Propachape).

Afin d'équiper la réserve en clôtures à moutons, les bénévoles de Propachape ont débroussaillé et bûcheronné l'emplacement des futures clôtures sur près de deux kilomètres.

La station de Renouée du Japon, sur les Communaux, a fait l'objet d'un arrachage systématique de juin à septembre. Les rejets de Robinier, sous la ligne haute tension, ont été coupés en juillet.



VALORISER

Animation grand public.

Sept animations ont été proposées pour la découverte de la réserve naturelle par les associations Propachape, Nature 18 et le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire qui auront permis de sensibiliser 62 personnes.

Projet scolaire.

Un projet pédagogique, mené par le Conservatoire, a débuté en octobre 2017 avec les quatre classes de maternelle et de primaire de l'école de Morthomiers. Une première séance sur le terrain aura permis aux 91 élèves de découvrir la nature en automne sur le Tusiau.

Animation territoriale sur le Cher

Prospections sur les têtes de bassin du Boischaut et de la Marche berrichonne.

Dans le cadre du contrat territorial du Conservatoire, un travail de définition de stratégie foncière a été entamé sur le Boischaut sud et la Marche berrichonne. Sur la partie Cher, le travail est moins avancé mais il doit être coordonné avec l'action menée par Nature 18 sur les têtes de bassin de l'Arnon et de l'Auron. Dans ce cadre, le Conservatoire a participé à une réunion organisée le 29 novembre.

Le reste du travail est pour le moment essentiellement cartographique et devrait voir des développements dans le courant de l'année 2018.

Actualisation du Sdens du Cher

Le 19 janvier 2017, le Conseil départemental du Cher a annoncé son souhait de réviser ou, du moins, d'étudier la possibilité de révision de son schéma départemental des Espaces naturels sensibles. Par la suite, le Conseil départemental a sollicité ses partenaires pour d'éventuels nouveaux sites à intégrer au schéma.